

ARRETE N°2025 0054 /MEF-SG DU

31 JAN 2025

**PORTANT NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DU TRESOR ET
DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE**

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Charte de la transition ;
- Vu la Loi n°2022-001 du 25 février 2022 portant révision de la Charte de la Transition ;
- Vu la Loi n°2013-028 du 11 juillet 2013, modifiée, relative aux lois de finances ;
- Vu l'Ordonnance n°2024-017/PT-RM du 27 septembre 2024 portant création de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- Vu le Décret n°142/PG-RM du 14 août 1975, modifié, fixant les conditions et modalités d'octroi des indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2014-0837/P-RM du 10 novembre 2014, modifié, fixant les taux mensuels de certaines primes et indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n°2018-0009/P-RM du 10 janvier 2018 portant règlement général sur la comptabilité publique ;
- Vu le Décret n°2024-0565/PT-RM du 11 octobre 2024 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique;
- Vu le Décret n°2024-0614/PT-RM du 24 octobre 2024 déterminant le cadre organique de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique,
- Vu le Décret n°2024-0658/PT-RM du 21 novembre 2024 portant nomination des membres du Gouvernement,



ARRETE :

Article 1^{er} : Monsieur **El Hadji Moustaphe A. DOUMBIA**, N°Mle 0118-287S, Inspecteur du Trésor, 2^{ème} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur Général Adjoint du Trésor et de la Comptabilité Publique.

Article 2 : Il exerce sous l'autorité du Directeur Général, les attributions spécifiques suivantes :

- mise en cohérence et suivi de l'exécution des programmes d'activités des services du Trésor;
- suivi du paiement des salaires sur l'ensemble du territoire national;
- exploitation des rapports d'audit et de contrôle du Service Audit et Contrôle du Trésor;
- suivi de la gestion des ressources humaines et financières.

Il bénéficie, à ce titre, des avantages prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté, qui abroge l'Arrêté n°2023-0006/MEF-SG du 13 janvier 2023 portant nomination du Directeur national adjoint du Trésor et de la Comptabilité Publique, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Bamako, le

31 JAN 2025

Le Ministre,


Alousséni SANOU
Commandeur de l'Ordre National

AMPLIATIONS

Original.....	01
PT-RM-SGG-CNT.....	03
CESEC-CC-CS-HCC.....	04
Prim+tous Ministères.....	28
Tous Gouverneurs.....	20
OCLEI.....	01
Vérificateur Général.....	01
DGB-DNCF-DGTCP.....	03
ACCT-PGT-RGD.....	03
Ttes Trésoreries Régionales.....	14
Dossier+intéressé.....	02
Archives.....	01
J.O-RM.....	01

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT
DLTG - OK